

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL de la Commune de CHALONS-DU-MAINE**

Séance du 24 juin 2024

Date de la convocation : 17 juin 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 14
- Présents : 13
- Pouvoir :
- Votants : 13

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

M. Loïc BROUSSEY, M. Jean CAILLET, M. Jean M. Christophe CAURIER, Mme Christelle DURU (arrivée à 20h35), Mme Magali GRUDE, Mme Morgane GUÉGUEN, Mme Annick GUÉRAULT, Mme Sonia LOISEAU, M. Pascal MAUGEAIS, M. François PALUSSIÈRE, Mme Chantal PHELIPOT, M. David POMMIER, Laurent THEBAUD, Mme Rachelle TORCHY.

Etaient absents les Conseillers Municipaux suivants :

M. David POMMIER

M. François PALUSSIÈRE a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LE 24 juin 2024

N° délibération	Objet	Décision
DCM 2024-06-01	Prestataire cantine	Approuvée à l'unanimité
DCM 2024-06-02	Révision des tarifs au restaurant scolaire	Pour : 12 Contre : 01
DCM 2024-06-03	Révision des tarifs de la garderie	Pour : 12 Contre : 01

Affiché le 25 juin 2024



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 24^{ème} jour du mois de juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Loïc BROUSSEY.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

M. Loïc BROUSSEY, M. Christophe CAURIER, Mme Christelle DURU (arrivée à 20h35), Mme Magali GRUDE, Mme Morgane GUÉGUEN, Mme Annick GUÉRAULT, Mme Sonia LOISEAU, M. Pascal MAUGEAIS, M. François PALUSSIÈRE, Mme Chantal PHELIPOT, M. Jean QUAILLET, M. Laurent THEBAULT, Mme Rachelle TORCHY.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

M. David POMMIER

M. François PALUSSIÈRE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Délibération n° 2024-06-01 : Prestataire cantine

M. Le Maire rappelle que la convention avec la société Convivio arrive à échéance le 31 août 2024.

M. Le Maire s'est rapproché du Département. Ce dernier propose la mise en place d'une coopération public/public via le collège Béatrix de Gâvre de Montsûrs pour la fabrication et la mise à disposition de repas en liaison chaude.

Pour cela, la municipalité doit acquérir :

- un véhicule
- 3 BOXS isothermes
- 2 plaques eutectiques (plaque froide)
- 2 plaques camwarmer (plaque chaude)
- 3 socles rouleur

Le conseil municipal après en avoir délibéré a opté pour un véhicule d'occasion électrique avec une location de batterie et mandate M. Le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la convention et notamment pour signer toutes les pièces afférentes au projet.

(Résultat du vote : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Délibération n° 2024-06-02 : Révision des tarifs au restaurant scolaire

Le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal prise sur la délibération n°2024-06-01 sur le changement du prestataire cantine. En effet la convention avec la société Convivio prend fin au 31 août 2024. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la convention avec le département de la Mayenne.

Au vu des tarifs appliqués par le Département, le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de ne pas augmenter le tarif des repas à compter du 1^{er} septembre 2024.

(Résultat du vote : Pour : 12 - Contre : 1 - Abstention : 0)

Délibération n° 2024-06-03 : Révision des tarifs de la garderie

Au vu des tarifs appliqués sur l'année scolaire 2023-2024, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter le tarif de la garderie à compter du 1^{er} septembre 2024.

(Résultat du vote : Pour : 12 - Contre : 1 - Abstention : 0)

Commission Travaux

– Point sur les ombrières

Le conseil municipal demande s'il y a possibilité de récupérer l'eau de pluie. Le Maire répond que l'évacuation des eaux pluviales des ombrières est prévue via le réseau ou par infiltration et que la récupération n'a pas été prévue à ce stade. Elle pourra l'être une fois les ombrières installées.

– Point sur l'isolation de l'école

Concernant l'isolation extérieur sur la partie côté nord de l'école, 5 devis vont être demandés aux entreprises suivantes :

- COURCELLE SAS (Bonchamp)
- FLORE CONSTRUCTION (Changé)
- FRETIGNE (Laval)
- GUERAULT (Saint-Berthevin)
- LUCAS (Laval)

Informations et questions diverses

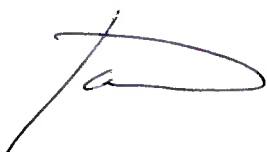
- Protection du ciel et de l'environnement nocturne

Le maire fait état de la rencontre qu'il a eue avec un responsable de l'association concernant la durée d'allumage des lampadaires dans notre commune et les possibilités qu'il existe de diminuer les nuisances pour la faune. Ce sujet fera l'objet d'une discussion lors d'un prochain conseil.

Prochain conseil le 10 septembre 2024

Séance levée à 22 h 15

Secrétaire de séance
François PALUSSIÈRE



Le Maire
Loïc BROUSSEY

